

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MGR-OVIDE-CHARLEBOIS  
/ MGR-LIONEL-SCHEFFER**

**Réunion tenue le 25 septembre 2023 à l'école Mgr-Ovide-Charlebois – 18 h 30**

**Personnes présentes :** Allard, Amélie – Parent  
Allard, Fannie - Parent  
Bédard-Langevin, Isabelle – Enseignante  
Dicaire, Gisèle – Membre de la communauté  
Gagnon, Carolane - Orthopédagogue  
Giroux, Gabrielle – Enseignante  
Landry-Campeau, Cynthia  
Langlois, Benoit – Directeur  
Poirier, Danielle – Technicienne en éducation spécialisée  
Santos, Mélanie – Parent

**Personnes absentes :** Grenier, Karine - Parent  
Lemay, Geneviève - Enseignante  
Paradis, Rachel – Service de garde

**1. PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le directeur de l'école, M. Benoit Langlois, souhaite la bienvenue à tous les membres et constate le quorum.

**2. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION**

Cynthia Landry-Campeau, actuelle présidente, salue les membres de l'assemblée.

Le directeur souligne la présence de nouveaux membres au sein du Conseil et mentionne qu'il animera la rencontre jusqu'à l'élection d'une présidente.

CEE 2023-2024-01

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Fannie Allard ;

**D'ADOPTER** le projet d'ordre du jour tel que soumis, en ajoutant le sujet « Résolution du CA du CSSL pour une demande de dépôt de projet de construction d'école au ministère », au point 12.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Prise de présences et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue de la présidente et de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2023
5. Parole au public
6. Élection de la présidence et de la vice-présidence du CÉ 2023-2024
7. Calendrier des rencontres pour 2023-2024
8. Sortie à distance de marche de l'école
9. Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ
10. Activités étudiantes
  - 10.1. Bal costumé
  - 10.2. Sorties culturelles
11. Formation obligatoire pour les membres. Divulgateion et autorisations
12. Information de la direction
  - 12.1. Bilan de la rentrée

- 12.2. Résolution du CA du CSSL pour une demande de dépôt de projet de construction d'école au ministère
- 12.3. Club des petits déjeuners
- 12.4. Photo scolaire
- 13. Information de la présidence
- 14. Points des représentants des comités de parents
- 15. Points du représentant de la communauté
- 16. Points des enseignants
- 17. Points du service de garde
- 18. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

**CEE 2023-2024-02**

**4. SUMI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 JUIN 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Mélanie Santos ;

**D'APPROUVER** le procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2023 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Le directeur explique qu'il s'agit d'un point statutaire au cours duquel les gens présents dans le public peuvent s'exprimer. Les séances du Conseil sont publiques et les dates seront diffusées via le site Internet du CSSL.

**6. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CÉ 23-24**

M. Benoit Langlois mentionne qu'une présidente et une vice-présidente doivent être choisies au sein des membres. Il explique brièvement les rôles de celles-ci. Les membres intéressées sont invitées à proposer leur candidature.

**CEE 2023-2024-03**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Mélanie Santos ;

**DE NOMMER** Mme Cynthia Landry-Campeau à titre de présidente du conseil d'établissement de l'école Mgr-Ovide-Charlebois / Mgr-Lionel-Scheffer.

**ADOPTÉE**

**CEE 2023-2024-04**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Cynthia Landry-Campeau ;

**DE NOMMER** Mme Mélanie Santos à titre de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Mgr-Ovide-Charlebois / Mgr-Lionel-Scheffer.

**ADOPTÉE**

**CEE 2023-2024-05**

**7. CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Fannie Allard ;

**D'APPROUVER** le calendrier des rencontres 2023-2024 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**CEE 2023-2024-06**

**8. SORTIES À DISTANCE DE MARCHÉ DE L'ÉCOLE**

Le directeur explique que le CÉ de l'école doit adopter une résolution afin d'autoriser les élèves à effectuer des sorties à distance de marche de l'école, accompagnés d'adultes (exemple : aller à la bibliothèque).

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Amélie Allard ;

**D'AUTORISER** les élèves à effectuer des sorties, accompagnés d'adultes, à distance de marche de l'école.

**ADOPTÉE**

CEE 2023-2024-07

**9. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

M. Benoit Langlois explique que le conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement de 500 \$. Ce budget ne peut pas servir à contribuer à des activités pour l'école. M. Langlois propose qu'une partie de ce budget serve à payer la secrétaire.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Mélanie Santos ;

**D'APPROUVER** un montant de 500 \$ en lien avec le budget de fonctionnement annuel du CÉ.

**ADOPTÉE**

**10. ACTIVITÉS ÉTUDIANTES**

CEE 2023-2024-08

**10.1 BAL COSTUMÉ**

Un bal costumé aura lieu à l'école le jeudi 26 octobre prochain, de 17 h 30 à 19 h 30. Le coût est de 5 \$ par élève. Les sommes amassées serviront à organiser la fête de fin d'année, ce qui constitue une levée de fonds.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Fannie Allard ;

**D'APPROUVER** la levée de fonds organisée dans le cadre du bal costumé de l'Halloween et d'approuver que les sommes amassées serviront à défrayer les coûts de la fête de fin d'année.

**ADOPTÉE**

CEE 2023-2024-09

**10.2 SORTIES CULTURELLES**

M. Benoit Langlois présente un tableau indiquant trois sorties au théâtre Le Patriote, organisées à l'automne. Chaque classe bénéficiera d'une sortie au théâtre. Le conseil d'établissement doit approuver la tenue de ces activités.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Gisèle Dicaire ;

**D'APPROUVER** la tenue des trois sorties au théâtre Le Patriote, telles qu'indiquées sur le document déposé par la direction.

**ADOPTÉE**

**11. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES. DIVULGATION ET AUTORISATIONS.**

Le directeur mentionne aux membres que celles-ci doivent suivre des formations obligatoires afin de siéger au conseil d'établissement. Ces formations sont présentées sous forme de capsules vidéo et seront envoyées par courriel dans les jours qui suivent. À la suite du visionnement de ces formations, un formulaire doit être complété.

Les membres doivent également compléter un formulaire d'autorisation de renseignements personnels et une déclaration d'intérêt, le cas échéant.

**12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

**12.1 BILAN DE LA RENTRÉE**

M. Langlois indique que la rentrée scolaire s'est faite de façon positive et qu'il y a un bon climat de travail au sein de l'équipe-école. Du coenseignement aura lieu dans les classes de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. L'orthopédagogue a déjà effectué un bon travail de dépistage avec les élèves.

Les membres du conseil d'établissement désirent souligner le bon travail effectué par la technicienne en éducation spécialisée, Danielle Poirier.

## **12.2 RÉSOLUTION DU CA DU CSSL POUR UNE DEMANDE DE DÉPÔT DE PROJET DE CONSTRUCTION D'ÉCOLE AU MINISTÈRE**

Un article paru dans le journal Accès, datant du 20 septembre dernier, mentionnait qu'une entente était intervenue entre la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Centre de services scolaire des Laurentides afin de déménager l'école sur un terrain appartenant à la Ville, sur le chemin de Chertsey.

Benoit Langlois mentionne que la résolution adoptée par le CSSL autorise seulement la mise en œuvre du processus pour l'acquisition d'un terrain, pour l'analyse et la préparation des documents nécessaires afin de soumettre une demande au ministère de l'Éducation. Il s'agit d'une première phase d'un long processus.

## **12.3 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS**

Retour du Club des petits déjeuners avec déjeuners chauds, cette année. Le directeur indique qu'il y a eu plus de cinquante inscriptions, jusqu'à date. Le programme semble populaire.

## **12.4 PHOTO SCOLAIRE**

Les membres-parents présents soulignent la qualité des photos scolaires qu'ils viennent de recevoir ainsi que le bon service offert par l'entreprise La Récré. Une résolution sera adoptée lors d'un prochain conseil d'établissement afin de retenir leurs services pour l'année prochaine.

## **13. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE**

Cynthia Landry-Campeau souligne la qualité de l'équipe-école en place ainsi que le fait qu'une certaine stabilité semble s'installer. Une constance est également remarquée école-maison-autobus.

## **14. POINTS DES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DE PARENT**

Aucun sujet n'est abordé à ce point.

## **15. POINTS DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Gisèle Dicaire mentionne qu'il était important de clarifier la situation, concernant une potentielle entente entre la Ville et le Centre de services.

## **16. POINTS DES ENSEIGNANTS**

Isabelle Bédard-Langevin mentionne que les classes de maternelle ont préparé quelques mets avec les légumes récoltés dans le potager de l'école. De plus, les enseignantes visitent davantage la forêt avec les élèves afin de leur faire vivre de nouvelles expériences.

## **17. POINTS DU SERVICE DE GARDE**

Benoit Langlois indique que l'adaptation au nouvel emplacement du service de garde se fait harmonieusement à l'école Mgr-Lionel-Scheffer, malgré l'espace plus restreint. Environ 35 enfants fréquentent le service de garde.

## **18. VARIA**

Un sujet est abordé à la fin de la rencontre, concernant la mise sur pied d'un potager à l'école Mgr-Ovide-Charlebois. Fannie Allard souligne que les élèves ont vraiment apprécié le projet à Mgr-Lionel-Scheffer. Des discussions ont cours et l'option de construire une serre est également soulevée. Benoit Langlois mentionne qu'il abordera le sujet lors de la prochaine rencontre d'équipe.

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Danielle Poirier ;

**DE LEVER LA SÉANCE** l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 19 h 54.

**ADOPTÉE**